

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° I-CF695

présenté par

M. Cordier, M. Cinieri, Mme Audibert, Mme Corneloup, M. Dive, M. Sermier, M. Minot,
Mme Poletti, M. Le Fur, M. Rolland et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.